

## **Covid-19 : Quelles mesures adopter lors des consultations en kinésithérapie ?**

**Si vous continuez à exercer votre activité en cabinet, voici les consignes diffusées par le Conseil National :**

Dans un premier temps, il est essentiel d'analyser chaque situation avec calme.

Le message essentiel à retenir est qu'il est nécessaire de protéger les patients fragiles, âgés de plus de 70 ans ou poly-pathologiques mais aussi d'assurer la continuité des soins, en respectant les consignes barrières.

**Dans vos cabinets :**

Renvoyer les patients présentant des symptômes d'infection (fièvre, fatigue, toux sèche, douleurs musculaires...) chez eux. Ne pas prendre en charge les patients à risque (à savoir personnes de plus de 70 ans, patients poly-pathologiques, femmes enceintes et sujets immuno-déprimés), sauf soins vitaux. Les autres peuvent accéder dans la zone propre de soins après hygiène des mains.

Imposer les mesures d'hygiène à chaque personne qui rentre : lavage soigneux des mains dès l'arrivée au cabinet, au moins 30 secondes, avec du savon, et séchage avec un linge non souillé ou jetable. La gestion des surfaces fréquemment touchées est alors simplifiée.

Prohiber la promiscuité inter patients en assurant une distance entre chaque patient d'au moins 1 mètre principalement dans les salles d'attente et les espaces communs (salles de gymnastique).

Respecter rigoureusement les mesures d'hygiène applicables aux professionnels de santé :

- absence de bagues, montres, bracelets, lavage des mains au moins 30 secondes avec du savon, et séchage avec un linge non souillé ou jetable. Ce lavage est plus efficace que le gel hydro alcoolique.
- port d'un masque chirurgical bien ajusté ou FFP2 (en cours de distribution sur le territoire) devant un patient à risque.

Il est préférable de ne pas porter de barbe, qui diminue l'efficacité du masque.

Refuser les patients présentant des signes d'infection (toux sèche, fièvre, douleurs articulaires...) qui doivent rester confinés à leur domicile.

Limiter le nombre d'accompagnants à un par patient si le patient ne peut venir seul.

Appliquer entre chaque patient les mesures de nettoyage des surfaces en contact avec celui-ci : (table, sièges, poignées de porte, robinetterie...)

Pour nettoyer les surfaces, le plus simple sans trop de risque de rupture de stock est d'avoir de l'eau de Javel. Prendre plutôt le bidon à 2.6%.

Préparer une solution à 0.5% (1 volume de javel plus 4 volumes d'eau) et appliquer avec un support à usage unique disponible. Les tablettes ont un dosage plus aléatoire en général et on préférera la forme liquide.

L'alcool modifié à 70° est aussi efficace. Si la surface n'est pas souillée la déterision se fait par effet mécanique.

**Au domicile des patients :**

Appliquer les mesures d'hygiène, principalement lavage des mains (eau et savon ou gel hydro alcoolique) entre chaque patient et port d'un masque chirurgical devant un patient à risque et FFP2 devant un patient infecté.

**Devant l'impossibilité d'appliquer ces mesures un kinésithérapeute doit refuser la prise en charge de patients.**

**De nouvelles informations vont vous être communiquées**

Pour le CDOMK 26

Jacques Liabeuf

Président